



Résultats de l'enquête sur les usages informatiques

publié le 06/05/2012 - mis à jour le 29/03/2015

Mai 2012

Descriptif :

Enquête réalisée et dépouillée par le référent des usages numériques de l'Etablissement.

I. Méthodologie :

L'ensemble des élèves ont répondu entre le mois de janvier et le mois de mars à une enquête en ligne pendant une heure d'études, soit en présence de la documentaliste, de la vie scolaire ou de monsieur Vauzelle. Parmi les 200 élèves du collège, en raison d'absences, 160 élèves ont répondu, ce qui représente un bon panel. L'enquête est disponible à cette adresse : <https://etab.ac-poitiers.fr/coll-montmoreau/spip.php?article777>

Suite à cette enquête, les élèves de la 5^e à la 3^e ont eu une heure de sensibilisation aux usages d'Internet faite par M. Vauzelle, référent aux usages numériques de l'établissement et intervenant dans les établissements scolaires sur ce thème en lien avec l'équipe mobile de sécurité académique. Son intervention est disponible sur le site d'établissement : <http://www.college-montmoreau.fr>

Les élèves de 6^e auront quant à eux une intervention en fin d'année scolaire.

II. Résultats synthétiques de l'enquête et commentaires

Une enquête avait été réalisée l'année dernière par le CESC mais le faible nombre de réponses (52) n'avait pas permis une exploitation complète. Il a été repris les mêmes questions complétées par de nouvelles issues des enquêtes nationales sur le sujet.

1. L'équipement personnel

- 98 % des élèves possèdent un ordinateur personnel et 90 % ont une connexion internet.
- 73 % possèdent une webcam.
- 61 % utilisent l'ordinateur dans une pièce privée
- 51 % n'ont pas de règle à suivre
- 89 % ont une console de jeux qui leur permet d'aller sur Internet et 71 % ne connaissent pas la classification PEGI.
- 63 % ont un téléphone portable et 41 % vont sur Internet avec, ce qui fait donc 25 % des collégiens qui ont accès à Internet par un téléphone portable.

Nous voyons que l'équipement personnel est maintenant massif et que très peu d'élèves n'ont pas d'ordinateurs (3) ou d'accès à Internet (16). Ces élèves doivent être identifiés afin d'en connaître les raisons et de leur donner un accès prioritaire aux ordinateurs de l'établissement et de l'EPN. 16 de ces élèves sont en 6^{ème} et 5^{ème}. Parmi les

élèves qui n'ont pas d'ordinateurs, 1 est en 6°, un autre en 4° et le dernier en 3°.

2. Les usages

- 64 % passent la majorité du temps de loisirs en dehors de la télé et de l'ordinateur tandis que 21 % consacrent la majorité de leur temps à l'ordinateur et 15 % à la télévision.
- Ils ont des usages classiques de collégiens, à savoir écouter de la musique, visionner des films (74 %), dialoguer sur messagerie instantanée (56 %) ou encore aller sur Facebook (48 %). L'usage d'Internet pour le travail scolaire quant à lui n'est pas délaissé (74 %) et même très important comparativement aux autres établissements sondés. Peu utilisent Internet pour l'envoi de mail (31 %), chatter (17 %), les achats en ligne (13 %), le peer to peer (8 %) et le blog devient quasiment inexistant (8 %).
- Ils ont un usage raisonné d'Internet car 74 % y consacrent en moyenne moins de deux heures par jour mais 12 % disent cependant y consacrer tout leur temps libre.
- 50 % ont déjà publié des vidéos ou des photos sur eux-mêmes.

Il est donc important de les former à l'envoi de mails et de pièces jointes car cet usage personnel devient de moins en moins courant alors que cela leur sera utile dans la vie quotidienne. Grâce à l'ENT I-Cart et sa messagerie intégrée, il est facile de les familiariser. Il est également intéressant de leur demander de publier des articles sur des blogs pédagogiques ou le site du collège afin de les faire travailler sur la notion de droit d'auteurs.

3. Le réseau social

- Le dialogue sur Internet se limite principalement à la sphère proche tels que les amis (91 %), les membres de la famille éloignée (61 %), les frères et sœurs (42 %) et avec une moindre mesure les parents (19 %), des enseignants (10 %) et des inconnus (8 %).

La proportion de dialogue avec des enseignants est beaucoup plus importante que dans les autres établissements sondés.

- 54 % ont un compte Facebook et 80% l'ont ouvert avant l'âge de 13 ans ce qui normalement est interdit. 17 % utilisent Google+, réseau social de Google et seulement 4 ont un compte Twitter.
- 76 % ont plus de 75 « amis » et 49 % plus de 150.
- 18 % des élèves ont accepté un inconnu sur leur compte.
- Les utilisations principales sont dans l'ordre : discuter avec la messagerie instantanée (76 %), écrire sur son mur ou celui d'un ami (74 %), publier des photos (63 %), jouer en ligne (33 %) et utiliser la messagerie personnelle (28 %).

Il est donc important de leur faire prendre conscience de toutes les traces qu'ils laissent d'eux sur la toile et de l'exploitation qui peut en être faite, notamment lorsqu'ils utilisent la visio.

- 84 % ne savent pas ce qu'est le droit d'accès et de rectification des données.
- 18 % disent avoir été insultés sur Facebook et 7 % disent avoir insulté.

Le même constat est à faire que l'année dernière suite à l'enquête du CESC : il est important de faire comprendre aux élèves leurs droits et devoirs sur Internet. L'intervention sera essentiellement centrée sur ce thème afin qu'ils prennent conscience qu'ils doivent choisir des espaces de dialogue différents selon les usages qu'ils comptent en faire et de l'anonymat qu'ils souhaitent préserver.

4. Le téléchargement et les achats en ligne

- 52 % téléchargent de la musique ou de la vidéo.

- Au niveau du téléchargement, ils l'effectuent essentiellement sur des sites autorisés gratuits (92 %) et craignent à 16 % la loi Hadopi.
- Au niveau des achats en ligne, 46 % le font à 61 % par carte bancaire et à 17 % par chèque ou paypal et 68 % ne connaissent pas le site paypal.
- 19 % savent ce qu'est un site sécurisé.

Il est important de rappeler ce qu'est un site sécurisé et le danger du phishing. Un rappel doit également être fait au niveau des échanges de fichiers et sur la loi Hadopi.

5. Les expériences fâcheuses

- Les expériences fâcheuses le plus rencontrées sont des problèmes techniques tels que le bug, le spam ou le piratage (70 %), les insultes (29 %), la confrontation à des images ou vidéos interdites aux mineurs (24 %), la confrontation à des images ou films violents (18 %), un rendez-vous donné par un inconnu (10 %) et l'utilisation de leurs photos (7 %).
- 33 % ont été confrontés à des contenus choquants parmi lesquels : des images pornographiques (40 %), des contenus trashes, gore (35 %) ou encore à des violences (31 %). 23 % souhaitaient visionner ces contenus choquants volontairement.

Comme nous le verrons ci-dessous, les élèves ont été fortement confrontés à des problèmes techniques car ils n'ont sûrement pas installé tous les logiciels nécessaires (antispam, antispyware, antivirus, pare-feu, mise à jour de windows). Cela est également lié au fait qu'ils n'ont pas compris l'économie parallèle aux services d'Internet dès lors qu'ils consultent, utilisent ou téléchargent des services gratuits.

6. Le vocabulaire d'Internet

- Ils ont une certaine méconnaissance des termes et de la protection minimale à mettre en place pour leur ordinateur personnel :
 - 24 % savent ce qu'est un spam.
 - 54 % ne savent pas ce qu'est un pourriel.
 - 78 % ne savent pas ce qu'est être hameçonné.

Ne pas connaître le vocabulaire est une chose, ne pas se protéger contre les différentes attaques potentielles en est une autre. Notre rôle est bien de les informer des dangers informatiques et de leur donner une démarche « numérique » afin qu'ils préservent au mieux leurs données Internet, que ce soit ce qui est stocké dans leur ordinateur ou ce qu'ils diffusent ou que les autres diffusent sur eux en ligne. Un rappel à la loi s'impose.

III. Conclusion

Cette enquête, comparativement aux autres réalisées dans d'autres établissements du département (Collèges de St Amant de Boixe, de la Grande Garenne, de La Rochefoucault, de Marguerite de Valois, de Cognac ou lycées de Marguerite de Valois, de C.A. Coulomb), a eu le mérite de réunir tous les élèves d'un même établissement et non un seul niveau.

Les caractéristiques qui diffèrent sont le fort usage informatique pour le travail scolaire (74 %) et la communication avec les enseignants sur Internet (10 %).

L'établissement a l'avantage de bénéficier d'un Espace Numérique de Travail (<https://i-cart.clg16-antoinedelafont.ac-poitiers.fr/>) qui propose à la fois un réseau social, une messagerie intégrée et une plateforme de cours et de visioconférence. Le site Internet du collège (<http://www.college-montmoreau.fr>) est ouvert aux élèves qui peuvent apporter leurs contributions sous encadrement d'un personnel de la communauté éducative. Les élèves de 6° et de 5° ont une heure hebdomadaire d'informatique intégrée dans leur emploi du temps. Le collège ouvre largement l'accès à l'informatique pour les familles non équipées (salle informatique, CDI, salle d'étude, Espace Public Numérique). Il est donc indispensable que les élèves, à partir de tout cela, connaissent tous avant de sortir du collège les notions de droit d'auteur, sachent envoyer un mail avec une pièce jointe et sachent utiliser les différents services de l'Internet de façon raisonnée et responsable.

La méconnaissance face à la protection de leurs données personnelles et du système commercial qui se cache derrière l'utilisation des services gratuits de l'Internet est frappante. Il est donc important que tant la communauté éducative que les parents s'emparent du sujet.

Document joint

 [Annexes enquete](#) (PDF de 1.1 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.